



UNE DÉCISION DE JUSTICE RENDUE PAR LE TRIBUNAL D'AMSTERDAM FAVORABLE À BATLA MINERALS S.A.

Batla Minerals SA (NYSE Euronext [Marche Libre]: MLBAT)

En vertu d'une décision de justice rendue par le Tribunal d'Amsterdam le 18 décembre 2013, la banque ABN AMRO NV (successeur de FORTIS BANK (Nederland) NV) a été condamnée à verser à la société BATLA MINERALS S.A. la somme de € 1.235.169 en principal, majorée des intérêts légaux.

La banque ABN AMRO NV dispose d'un délai de 3 mois à compter de la date du 19 décembre 2013 pour faire appel de ce jugement.

Profil de la société

Batla Minerals est une société française d'investissement en ressources cotée sur le marché NYSE Euronext (MLBAT). La société dispose d'opérations diamantifères en cours d'exploitation au Lesotho.

Elle est constamment à l'affut de nouveaux projets en Afrique austral, surtout s'il s'agit de gisements métallifères (ressource énergétiques, minéraux précieux et métaux communs).

Personnes à contacter

Arnaud Vercruysse	(+33) 67 738 6672 (France)
Johannes van der Walt	(+27) 21 880 1615 (Afrique du Sud)
Jean Retief	(+27) 21 880 1615 (Afrique du Sud)
Courriel: info@batla.net	www.batlaminerals.com